

SEANCE DU 02 AVRIL 2015

L'an DEUX MIL QUINZE, le DEUX AVRIL, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Marie LORRE, Maire.

Présents : M Jean-Marie LORRE, Mme Madeleine BEDU, M Rémy KERGADALLAN, Mme Virginie CAVIGNEAUX, M Jérôme MANIVELLE, M Martial DALIBOT, Mme Séverine EVENOU, M Marc LE BIAVANT, Mme Isabelle ANDRE, Mme Christine BOYER, Mme Nelly BRARD, M Philippe BRENELIERE, Mme Nicole LEMUE, Mme Fabienne LEVRARD-BODY, M Loïc LORRE, M Daniel PELLEAU, M Philippe RECAN, M Régis RIMASSON, Mme Patricia VALEGEAS.

Absent :

Secrétaire : Mme Fabienne LEVRARD BODY

Convocation du 27 mars 2015

TAXES D'IMPOSITION 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, décide de reconduire les taux d'imposition 2014 et vote les taux ci-dessous pour l'année 2015 :

- Taxe d'habitation 19.43 %
- Taxe foncière (bâti) 19.53 %
- Taxe foncière (non bâti) 83.27 %.

TARIFS –SALLE, PORT, CORDE DE BOIS & CIMETIERE

M. le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions de la Commission Travaux. Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1er mai 2015.

LOCATION DE SALLE POLYVALENTE					
	GRANDE SALLE	NETTOYAGE GS	PETITE SALLE	NETTOYAGE PS	CUISINE
ASSOCIATION DE LA COMMUNE/1 JOUR	135 €	67 €	77 €	23 €	58 €
ASSOCIATION DE LA COMMUNE/2 JOURS	193 €	67 €	116 €	23 €	58 €
FAMILLE DE LA COMMUNE / 1 JOUR	174 €	96 €	87 €	29 €	58 €
FAMILLE DE LA COMMUNE / 2 JOURS	241 €	96 €	125 €	29 €	58 €
HORS COMMUNE/TRAITEUR ET ORGANISATEUR/1 JOUR	311 €	116 €	154 €	39 €	99 €
HORS COMMUNE/TRAITEUR ET ORGANISATEUR/2 JOURS	424 €	116 €	212 €	39 €	99 €
VIN D'HONNEUR (petite salle)			56 €	29 €	
MANIFESTATIONS CULTURELLES(1 jour)	164 €	67 €	87 €	29 €	58 €
			REPLACEMENT MATERIEL		Tarifs 2015
VAISSELLE					
verre (unité)	0,12		Chaise		32 €
buffet /couvert	0,54		Assiette 27 cm		6 €
repas /couvert	0,64		Autres assiettes		4 €
CAFETIERE SANS CUISINE	6,80		Tasses		4 €
			Sous tasses		2 €
ELECTRICITE (Kw)	0,20 €		Verres		2 €
LOCATION SONO	28 €		Raviers		6 €
			Brocs en verre		2 €
			ménagère 3 pièces		11 €
			Fourchette ou cuillère (perte)		1 €
CAUTION : 150€ pour la petite salle et 200€ pour la grande salle			Cuillère à café (perte)		1 €
Pas de caution demandée pour les associations de la commune			Couteau (perte)		3 €

TARIFS PORT DE PLAISANCE 2015		
BATEAUX	2014	2015
	HT	HT
MOINS DE 5 M	144,88 €	148 €
DE 5 à 5.99 M	181,07 €	185 €
DE 6 à 7.99 M	229,28 €	234 €
DE 8 à 9.99 M	301,51 €	308 €
10 M ET PLUS	362,01 €	369 €
à QUAI	844,65 €	862 €
LE TARIF 2015 EST EGAL AU TARIF 2014*1.02 ARRONDI A L'EURO Le tarif mensuel est fixé à 15% du tarif annuel hors saison (octobre à mai) et 25% en saison (juin à septembre), le tarif journalier est à 2% du tarif annuel		
TARIFS CORDE DE BOIS LA CORDE DE BOIS PASSE DE 140€ (prix 2011) A 160 € ttc LIVREE (Bois mélangé livré en 1 m) Le bois sera réparti entre les différents demandeurs pour essayer de servir le plus grand nombre de foyers samsonnais		
Droit de place =60€ pour l'année		

TARIFS CIMETIERE 2015	
CONCESSION	2015
15 ANS	50 €
30 ANS	153 €
COLOMBARIUM	
5 ANS	199
10 ANS	298
15 ANS	397
30 ANS	596
PLAQUE AU JARDIN DU SOUVENIR	PAYEE PAR LE DEMANDEUR
TARIF 2015 EGAL TARIF 2014*1.05	
TARIF CONCESSION 15 ANS PASSE A 50€ POUR RETROUVER LE NIVEAU DE NOS VOISINS	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE ces tarifs à compter du 1er mai 2015

SUBVENTIONS - ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Commission Animation socioculturelle, vie associative et sportive Animation propose d'augmenter les subventions communales de 1 % et de verser à l'AGAL une subvention de 197.86€.

Quant aux associations hors commune, elle propose également de maintenir les mêmes montants de subvention alloués l'année dernière.

Associations communales	Montant subvention
Football Club Samsonnais	240,64
Sporting Club Samsonnais	240,64
ASCS Basket	3709,69
AGAL	197,86
Sabotées samsonnaises	199,84
Badminton samsonnais	199,84
Club de l'Amitié	324,09
La Samsonnaise (chasse)	123,22
Anciens Combattants	123,22
Centre Communal d'Action Sociale	2800
Association Parents d'Elèves (action culturelle)	199,84
OCCE (Ecole Publique)	182,23
ECKLA (Kayak)	199,84
St Samson Festivités	199,84
Enveloppe pour manifestations culturelles	1439,43
	10380,22

Associations hors commune	Montant subvention
DIN HANDISPORT	17
CHAMBRE DES METIERS PLOUFRAGAN	100
SECOURS POPULAIRE DINAN	17
SECOURS CATHOLIQUE DINAN	17
ALCOOL ASSISTANCE CROIX D OR DINAN	26
STEREDENN FJT DINAN	17
MISSION LOCALE (insertion 18 – 25 ans)	2081
RESTOS DU CŒUR	125
BANQUE ALIMENTAIRE DINAN	50
SECOURISME DINAN	20
S.N.S.M. sauvetage en mer	17
COMITE DEFENSE LIGNE SNCF DINAN DOL	20
SALON AGRICOLE	250
ADAPEI (enfants et adultes handicapés)	17
MFR ELLIANT (1 apprenti)	21
MFR QUESTEMBERT (1 apprenti)	21
MFR GUILLIERS (1 apprenti)	21
CFA PLERIN (1 apprenti)	21
QUATRE VAULX LES MOUETTES (IME 2 PERSONNES)	21
LYCEE SAVIO DINAN (Enseignement pro)	63
DONNEURS DE SANG BENEVOLES DINAN	17
LA BEAUMANOIR	50
LA DINANNAISE	50
France ADOT don d'organes	21
VISITE MALADES MILIEU HOSPITALIER	17
UNAFAM (handicap psychique – schizophrène.....)	17
INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX	17
MUSEE DU RAIL DINANNAIS	17
HORIZON EMPLOI (insertion professionnelle) DINAN	17
A.P.F. (paralysés France)	17
KIWANIS	100
FONDS SOLIDARITE LOGEMENT (versé à CAF)	450
ACCUEIL FAMILLES DETENUS MAISON ARRET 22	50
CROIX ROUGE DINAN	32
PREVENTION ROUTIERE	17
ASS. FRANCAISE MYOPATHIE	17
R.A.S.E.D. DINAN (réseau d'aide école :	168
France ALZHEIMER 22	37
EPICERIE SOCIALE DINAN	250
	4303

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **APPROUVE** le versement de ces subventions

BUDGET PRIMITIF -COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions), adopte le budget 2015 présenté lequel s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement **1 128 465 €**
- Section d'investissement **250 349.05 €**

BUDGET PRIMITIF –POLE DE TOURISME

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (15 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions), adopte le budget 2015 présenté lequel s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement **329 047.55 €**
- Section d'investissement **285 458.10 €**